

**PRÊTRES EXILÉS PENDANT LA RÉVOLUTION  
ET GERMES DE RENOUVEAU  
À PARTIR DE L'EXEMPLE DE GUILLAUME-JOSEPH CHAMINADE \***

L'exemple de Guillaume-Joseph Chaminade, fondateur des Marianistes, illustre assez bien les conditions dans lesquelles s'est accompli le renouveau religieux qui suit la Révolution française de 1789.

Avant d'insister sur le cas du père Chaminade, il convient de mettre en lumière plusieurs éléments du contexte religieux de l'époque.

**Situation religieuse à l'heure de la Révolution**

*L'émigration religieuse et ecclésiastique*

À côté de l'émigration politique, s'est produite une émigration proprement religieuse et ecclésiastique. Elle est liée à plusieurs mesures prises dès 1790. D'une part l'abolition des vœux de religion qui atteint donc le clergé régulier et d'autre part la mise en place de l'Église constitutionnelle et l'obligation, pour les membres du clergé, du serment de fidélité à la constitution civile du clergé. Ceux qui refusent le serment sont dits «réfractaires» ou «insermentés» (à la différence des «assermentés» qui sont les «jureurs» qui ont prêté serment). Le décret du 27 mai 1792 bannit les prêtres réfractaires et les contraint soit à la clandestinité soit à l'exil. Quelques mois plus tard, les massacres de septembre 1792 montrent le danger qui pèse effectivement sur les personnes et qui ne fait que s'intensifier. La fin de la Terreur au lendemain de la chute de Robespierre (27 juillet 1794) laisse croire à une accalmie qui incite effectivement un certain nombre d'émigrés à rentrer en France. Néanmoins, cette accalmie est de courte durée puisque, sous le Directoire, au lendemain du coup d'État de fructidor (4 septembre 1797), s'ouvre une deuxième phase de déportation de prêtres.

Les émigrés se dirigent d'abord dans les régions les plus proches de la France<sup>1</sup> ; mais ils sont bientôt contraints de s'en éloigner à cause de la pression qu'ils subissent de la part des armées révolutionnaires. Ils vivent dans une **grande précarité**, non seulement sur le plan matériel, mais aussi sur le plan psychologique, car ils sont souvent mal acceptés par des populations méfiantes à l'égard de la France gallicane et révolutionnaire. Souvent leur refuge n'est que provisoire car ils sont traqués par les armées révolutionnaires, ou victimes de réactions de la part des autorités locales. Par

---

\* C'est le P. Robert Witwicki sm, qui m'a envoyé ce texte, avec l'indication: «A l'occasion de la fête des Fondateurs, nous avons invité la présidente actuelle de la SFEM (Société Française d'Etudes Mariales), Mlle Brigitte Waché, retraitée de l'université, historienne, spécialiste du XIXe s., à donner une conférence (à Verdélais et à Grand-Lebrun, Bordeaux) sur le rôle des prêtres exilés sous la Révolution française dans le renouveau de l'Eglise en France après 1800». J'en remercie tous les deux.

<sup>1</sup> Sur l'Angleterre, voir Aidan Bellanger, *The French exiled clergy in the British isles after 1789*, Downside Abbey, Bath, 1986, 301 p. et « Les prêtres français exilés en Angleterre pendant la Révolution. Sources et documentation dans les archives anglaises », *Mélanges Charles Molette*, op. cit., p. 459-470. Sur l'Espagne, voir Jean Contrasty, *Le clergé français exilé en Espagne (1792-1802)*, Toulouse, 1910, et Guy Chevreau, *Monseigneur de Coucy, évêque de La Rochelle, archevêque de Reims, 1745-1824*, La Rochelle, 1976 (donne un état des 6322 prêtres exilés en Espagne avec les diocèses d'accueil, les lieux d'exil, etc.). Sur les États pontificaux, voir René Picheloup, *Les ecclésiastiques français émigrés ou déportés dans l'État pontifical 1792-1800*, Toulouse, 1972, 303 p.

exemple, la sécurité des réfugiées est rapidement menacée en Belgique, aux Pays-Bas, dans les pays rhénans, tandis qu'en Espagne, le gouvernement prend des mesures plus ou moins appliquées, il est vrai, qui imposent aux Français de quitter Madrid pour d'autres villes de la péninsule.

Mais ils reçoivent aussi des **aides diverses** venant parfois des autorités officielles, souvent des particuliers et des communautés religieuses.

Les communautés religieuses des pays d'accueil ont souvent joué un rôle essentiel. En accueillant les religieux français, elles leur ont souvent permis de continuer à vivre, dans un autre contexte, les exigences de la vie communautaire. Elles ont également parfois reçu des novices qui ont pu ainsi répondre à leurs exigences intérieures. Par exemple, à Varsovie, il y eut deux grands foyers d'accueil. L'un qui avait une origine française: le couvent des Bénédictines du Saint-Sacrement (ou de l'Adoration perpétuelle), qui avait été fondé en 1687 à partir du couvent de la rue Cassette à Paris (fondé par Mectilde de Bar). L'autre, géographiquement très proche, était le couvent des Rédemptoristes, marqué par la personnalité de Clément-Marie Hofbauer qui avait un rayonnement de dimension internationale<sup>2</sup>.

À côté des religieux, des particuliers viennent également souvent en aide aux émigrés. On peut retenir l'exemple de l'Angleterre où se sont réfugiés de nombreux prêtres et religieux, originaires surtout de l'ouest de la France. Même si la population dans son ensemble est plutôt réticente à l'égard de la vie monastique, un certain nombre de membres de l'aristocratie et de la bourgeoisie ont joué un rôle non négligeable: en mettant des domaines à la disposition des communautés, ils leur ont parfois permis de se reconstituer. Ce fut le cas – et ce n'est qu'un exemple – des Bénédictines de Montargis.

On trouve également le cas d'une aide venant d'initiatives officielles. Ainsi, en Suisse, ce sont les autorités cantonales de Fribourg qui mettent à la disposition d'Augustin Lestrangé, abbé de la Trappe de Soligny, une chartreuse abandonnée, à la Valsainte, dans laquelle il s'installe le 1<sup>er</sup> juin 1791.

Les aides diverses que reçoivent prêtres et religieux émigrés permettent donc un maintien de la vie religieuse qui prépare la reprise post-révolutionnaire. Mais il ne s'agit pas d'une reproduction à l'identique de ce qui était vécu antérieurement car le **brassage culturel et spirituel** que suppose l'émigration favorise des approfondissements ou des prises de conscience.

Un **exemple** suffit à illustrer cette remarque; il s'agit des conditions dans lesquelles s'est fait en France le ralliement à la pensée d'Alphonse de Liguori<sup>3</sup>. Il faut rappeler auparavant que ce saint napolitain (1696-1787) fut le fondateur des Rédemptoristes en 1732. Il a eu une grande influence sur l'évolution de la spiritualité au XIXe siècle. Son œuvre maîtresse est sa *Théologie morale*: elle libère la conscience du croyant du rigorisme qui prédominait jusque-là et contribue au renouvellement de l'enseignement des séminaires sur la pratique du clergé en, matière pénitentielle et sacramentelle. Il a publié également de nombreux opuscules auxquels a puisé la spiritualité du XIXe siècle, et qui ont contribué à nourrir la dévotion eucharistique, le culte marial et la prière personnelle. Mais il a fallu à peu près un siècle pour que sa pensée pénètre de façon massive en France. Or la période révolutionnaire constitue paradoxalement une étape importante de la diffusion de sa doctrine, et précisément dans

<sup>2</sup> D'origine tchèque, Clément-Marie Hofbauer vécut à Varsovie de 1787 et 1808, tout en conservant des liens avec Vienne où il contribua ensuite au renouveau religieux qui marqua la capitale autrichienne dans le premier tiers du XIXe siècle

<sup>3</sup> Sur cette question, voir Jean Guerber, *Le ralliement du clergé français à la morale ligurienne*, Rome, Università gregoriana, 1973, 378 p. et Gilbert Humbert, « L'éveil de la francophonie à la pensée d'Alphonse de Liguori », in *Mélanges Charles Molette*, t. II, Abbeville, Paillart, 1989, p. 85-695.

le contexte de l'émigration. En effet, alors que la France, marquée par le gallicanisme et le jansénisme est jusque-là restée étrangère à sa pensée, l'Italie et l'Allemagne y sont largement acquises. Aussi des émigrés dans ces pays en subissent l'influence. C'est le cas notamment des Mazonod en Italie: Charles Antoine de Mazonod (1745-1820), magistrat, avait entrepris, sans pouvoir l'achever, la traduction d'une biographie du saint. Son frère, Charles Fortuné de Mazonod (1749-1840), évêque de Marseille de 1823 à 1836 est le premier à introduire en France la fête liturgique de saint Alphonse dans son diocèse. Leur neveu Charles Eugène (1782-1861), dont la première phase de la formation se déroule en Italie fut ultérieurement un grand propagandiste en faveur d'Alphonse de Liguori (fondateur des Oblats de Marie Immaculée, il fut également évêque de Marseille de 1837 à 1861). Dans la même ligne, on peut citer le cas de Joseph Passerat qui découvre la doctrine liguorienne dans l'émigration, en Allemagne, cette fois. Puis il entre chez les Rédemptoristes à Varsovie où il est accueilli par Clément-Marie Hofbauer auquel il succèdera à la tête de la congrégation après l'avoir introduite en France en 1820.

Pour les émigrés, la rencontre avec la pensée liguorienne s'est souvent faite dans le cadre de groupes de piété et associations diverses qui existaient avant la Révolution, de manière le plus souvent secrète, et qui débordaient les frontières et constituaient à l'échelle européenne de véritables réseaux qui favorisaient les contacts et contribuaient à des échanges culturels qui avaient des retombées sur le plan spirituel.

### ***Importance des réseaux préexistants***

Cette solidarité internationale, qui existe donc bien avant la Révolution est particulièrement adaptée à cette période troublée. Elle contribue à faciliter l'accueil des émigrés en terre étrangère et va pour une part alimenter l'expérience spirituelle de l'émigration. Beaucoup de ces groupes spirituels qui sont souvent dus à l'initiative des Jésuites se sont maintenus malgré la suppression de la Compagnie en 1773 et ceci pour au moins deux raisons. D'une part, des groupes créés à l'origine par des jésuites avaient dans certains cas pris l'habitude, par la force des choses, de se passer d'eux, et leur animation spirituelle avait été reprise par des prêtres séculiers. D'autre part, les anciens jésuites restaient très actifs.

Parmi les groupes les plus anciens fondés par les Jésuites dans leurs collèges, il faut citer les **congrégations mariales**. Ce sont des groupes de piété visant à stimuler et soutenir la pratique de la vie chrétienne par la prière en commun, la mortification, les visites dans les hôpitaux et les prisons. Ces associations, destinées aux élèves des collèges, ne leur étaient pas réservées. Les premières ne furent pas particulièrement mariales. Cependant, en 1563 Jean de Leunis en constitue une au Collège romain (future université grégorienne) qui est placée sous le vocable de Marie et devient en une vingtaine d'années le noyau central auquel furent rattachées les congrégations des collèges jésuites, qui suivaient donc des règles communes. La suppression de la Compagnie, en 1773, donc en gros deux siècles plus tard, modifie les structures de l'organisation, mais ne met pas fin à l'expérience. Ainsi, à Bordeaux, à la veille de la Révolution, il existe deux congrégations mariales: l'une est dirigée par les Capucins, l'autre, qui se maintient jusqu'en 1792, est animée à l'église Sainte-Colombe, par un séculier, l'abbé Lacroix<sup>4</sup>.

<sup>4</sup> Voir Joseph Verrier, *Les congrégations mariales de M. Chaminade* (Première partie: « Les Précédents »), Documents marianistes, Fribourg, 1964, 194 p.

Parmi les autres groupes dont la paternité revient aux Jésuites, il faut citer les **Aa** (sigle qui signifie peut-être tout simplement «assemblée d'amis»). Ce sont des assemblées secrètes apparues au sein des congrégations mariales elles-mêmes<sup>5</sup>. La tendance à y former des groupes particulièrement fervents était apparue dès l'origine, mais on rattache les Aa proprement dites au collègue jésuite de La Flèche. Vers 1630, à la demande d'un petit nombre de congréganistes, étudiants en théologie et aspirant à la fois à un idéal de perfection sacerdotale et à une forte amitié, le père Bagot fonde au sein de la congrégation du collègue un groupe de piété dont l'existence est tenue secrète. Une douzaine d'années plus tard l'expérience est transportée à Paris et c'est le début d'une série de fondations qui se multiplient à un rythme particulièrement rapide au milieu des années 1650: à Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Poitiers.

Les Aa, regroupant surtout des clercs, mais pas exclusivement, étaient devenues un instrument de réforme et de sanctification du clergé. Nées au sein des collèges jésuites, elles ne sont pas restées une exclusivité des jésuites: d'une part, elles ont constitué une sorte de pépinière pour diverses congrégations ou sociétés de prêtres<sup>6</sup>; d'autre part elles ont vécu parfois en dehors des Jésuites. Ainsi, à Bordeaux, Lyon ou Poitiers, les Jésuites sont amenés, au XVIII<sup>e</sup> siècle, à abandonner les Aa qui prennent alors pour directeurs des prêtres séculiers.

Les Aa n'ont pas d'organisation centralisée. Elles entretiennent néanmoins entre elles des liens réguliers qui ont des retombées sur la vie des diocèses (ouverture de séminaires interdiocésains, échanges de directeurs d'un diocèse à l'autre, etc.) et elles contribuent à renouveler les expériences de la vie religieuse dans la mesure où un certain nombre de fondateurs de congrégations surgissent de leur sein. Par exemple, c'est dans ce cadre que se forme, à la veille de la Révolution, le jeune Pierre Coudrin, accueilli dans l'Aa de Poitiers en 1785 par l'abbé Charles d'Aviau, ancien membre de l'Aa de Bordeaux alors vicaire général du diocèse. Coudrin se prépare alors au sacerdoce et développe sa dévotion au Sacré Cœur, traditionnelle au sein des Aa. Les congrégations religieuses qu'il fonde ou soutient ensuite portent la marque de ce passage.

À propos des Aa, il faut ajouter que les réseaux qu'elles constituent ainsi ne se limitent pas à la France. On en trouve des traces au Canada, en Italie et en particulier à Rome, en Bavière, en Suisse. Quant à la Savoie, les Aa y ont été introduites sous l'impulsion d'un membre de l'Aa de Bordeaux, l'abbé Jean Daguerre: après avoir rétabli une Aa à Lyon, il favorisa la création de celles de Chambéry et d'Annecy. De la Savoie, toujours sous l'impulsion de l'abbé Daguerre, l'organisation passa à Turin où la première mention en est faite en 1781. Un des premiers adeptes en fut Bruno Lanteri<sup>7</sup>. Comme un certain nombre de ceux qui le rejoignirent au sein de cette Aa, il appartenait également à une autre organisation, celle des Amitiés chrétiennes.

Les **Amitiés chrétiennes** correspondent à un autre réseau, plus récent que les Aa et les congrégations mariales, qui se superpose souvent avec elles, tout en apportant sa spécificité propre. La première Amitié chrétienne a été fondée précisément à Turin entre 1778 et 1780, donc à peu près au même moment que l'Aa, par un ancien jésuite

<sup>5</sup> Sur les Aa, outre les ouvrages cités ci-dessus, qui apportent quelques éléments, voir Robert Rouquette, « Congrégations secrètes », *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique*, II, col. 1491-1507; Antoine Lestra, *Le père Coudrin*, Paris, Lardanchet, 1952, p. 36-48; Y. Poutet et J. Roubert, *Les « Assemblées » secrètes des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles en relation avec l'Aa de Lyon*, Extrait de Divus Thomas, Collegio Alberoni, Piacenza, 1967-1968, 194 p.

<sup>6</sup> Par exemple, Vincent de Meur qui venant du collègue de La Flèche, fonde l'Aa de Paris en 1642-1643, fut le premier supérieur des Missions étrangères.

<sup>7</sup> Bruno Lanteri est le futur fondateur (1826) des Oblats de la Bienheureuse Vierge Marie, à ne pas confondre avec les Oblats de Marie Immaculée (OMI) fondées en 1816 par Charles Eugène de Mazenod.

d'origine suisse, Nicolas de Diessbach. Par certains des buts qu'elle poursuit – la sanctification personnelle de ses membres et l'apostolat –, elle s'apparente aux autres sociétés secrètes catholiques. Elle s'en distingue pourtant par une orientation spécifique qui, pour combattre les progrès de l'incrédulité, entend s'appuyer sur l'importance prise par la presse ; aussi, tout le programme de l'Amitié est-il centré sur la diffusion de «bons livres».

À partir de Turin, l'Amitié chrétienne essaime, à Vienne (sous l'impulsion de Diessbach lui-même), à Florence, à Milan, à Varsovie (sans doute sous l'impulsion de Clément Hofbauer), à Rome, à Paris. Un des principaux artisans de la diffusion des Amitiés fut Luigi Virginio, un autre ex-jésuite. C'est à lui que revient la fondation de Milan, puis celle de Paris, où l'on trouve sa trace à partir d'août 1786. Son point d'insertion à Paris est le séminaire Saint-Nicolas-du-Chardonnet issu d'une communauté de prêtres qui avait été fondée en 1611 par Adrien Bourdoise soucieux de former un clergé instruit et attaché à ses devoirs sacerdotaux. Virginio qui occupe dans le séminaire la chaire de théologie morale est en relation avec le père de Clorivière lui-même également ancien jésuite. Ce dernier devait contribuer ultérieurement au rétablissement de la Compagnie de Jésus<sup>8</sup>. Mais, à l'époque, il s'orientait vers une nouvelle fondation en laquelle il voyait comme une héritière de la Compagnie, adaptée aux difficultés de l'heure, regroupant des religieux vivant dans le monde et ne portant pas de costume. Il s'agit de la Société du Cœur de Jésus, fondée le 2 février 1791, en même temps que sa branche féminine, les Filles du Cœur de Marie. Entre l'Amitié parisienne de Virginio et les fondations de Clorivière, il y eut une véritable osmose: l'Amitié fut une véritable pépinière pour les nouvelles sociétés (il existait aussi une Amitié féminine) et elle y recruta aussi de nouveaux membres.

L'exemple des relations entre Virginio et Clorivière est significatif des liens qui peuvent exister, par-delà les frontières, entre différents groupes spirituels plus ou moins liés aux Jésuites. Ces liens débordent le cadre de la famille jésuite. Ainsi, lorsque le jeune diacre Pierre Coudrin fuit le séminaire de Poitiers tombé aux mains des constitutionnels, il trouve refuge à Paris au séminaire des Irlandais, situé à deux pas de Saint-Nicolas-du-Chardonnet ; il y suit des retraites ecclésiastiques animées par Clorivière ou certains de ses disciples et retrouve dans leur contenu les éléments de la doctrine des Aa dont il s'était nourri à Poitiers. S'il n'y a pas confusion entre les itinéraires de Clorivière et de Coudrin, il y a néanmoins des sources d'inspiration communes, véhiculées dans des réseaux aux ramifications complexes. Cette réalité qui est perceptible sur le territoire parisien, dans la clandestinité, est également présente dans l'émigration et explique la floraison ultérieure d'expériences religieuses et spirituelles qui ont entre elles un certain nombre d'affinités. Ces affinités étaient naturelles entre les anciens jésuites dispersés à travers l'Europe et même au-delà (ils étaient nombreux aux États-Unis, et la province de Russie avait été maintenue). Il était donc assez normal qu'ils nouent entre eux des relations. Il n'empêche que le rétablissement de la Compagnie est le résultat de plusieurs initiatives (à Paris, à Vienne et à Rome) qui, au terme de tractations complexes sur lesquelles il n'est pas possible de s'arrêter ici, ont finalement fusionné pour aboutir en 1814.

Par ailleurs, de nombreux groupes plus ou moins liés aux Jésuites comme les congrégations mariales, les Aa ou les Amitiés chrétiennes ont été des lieux de maturation d'initiatives qui ont débouché sur des fondations nouvelles, tandis que la

<sup>8</sup> Voir André Rayez, « Clorivière et les Pères de la Foi », *Archivum historicum Societatis Jesu*, 1952, p. 300-328 et ouv. coll. *Un fondateur dans la tourmente révolutionnaire ? Pierre Clorivière 1735-1820*, Assas-Édition, 1986, 166 p.

mobilisation en faveur des émigrés permettait le maintien d'une vie communautaire jetant les bases d'un redémarrage en France une fois la paix civile revenue.

### L'exemple du Guillaume-Joseph Chaminade

À l'époque où éclate la Révolution française, Guillaume-Joseph Chaminade<sup>9</sup> qui a fait ses études à Périgueux, Bordeaux puis Paris est jeune professeur au collège séminaire Saint-Charles de Mussidan en compagnie de ses deux frères: Louis, futur directeur au séminaire de Bordeaux, et Jean-Baptiste, ancien jésuite, supérieur de la maison. Après la fermeture du collège, Guillaume-Joseph Chaminade qui refuse de prêter serment se réfugie à Bordeaux où il réussit à rester jusqu'en 1797. Mais au lendemain du coup d'État de fructidor (4 septembre 1797) qui est suivi d'un réveil de la persécution religieuse, il se sent menacé et décide d'émigrer en Espagne où plus de 6000 prêtres, dispersés dans plusieurs diocèses, trouvent refuge pendant la période révolutionnaire.

Personnellement atteint par les effets de la Révolution, Chaminade acquiert rapidement la conviction qu'il faut **préparer l'après-Révolution** et plus précisément la reconstruction religieuse de la France. L'archevêque d'Auch, Mgr de La Tour du Pin-Montauban, également réfugié en Espagne, contribue à attirer son attention sur ce point. C'est lui qui conseille à Chaminade de se rendre à Saragosse, où vivent en exil plus de trois cents ecclésiastiques français dont un certain nombre de Bordelais. C'est précisément à Saragosse que Chaminade découvre une expérience qui lui apparaît de plus en plus comme une solution d'avenir pour la reconstruction de l'Église de France: celle des **missions diocésaines**. Il est alerté sur ce point par l'abbé de Casteran qui est à la fois délégué de l'archevêque d'Auch à Saragosse et vicaire général de l'évêque de Tarbes, Mgr Gain-Montaignac. Ce dernier a divisé son diocèse en missions qui comprenaient chacune plusieurs paroisses et étaient confiées solidairement à un groupe de prêtres sous la direction d'une administration centrale. Cette formule n'est pas isolée ; on la retrouve dans d'autres diocèses, comme celui de Lyon dont les missions de l'abbé Linsolas ont été bien étudiées<sup>10</sup>.

Outre cette expérience des missions, Chaminade prend connaissance, durant son séjour à Saragosse, d'un projet qui va également contribuer à mûrir le sien propre. Il émane d'un homme qu'il connaît déjà pour avoir été durant quelques mois son collègue à Mussidan, juste avant la Révolution. Il s'agit de **Bernard Dariès**, également émigré en Espagne<sup>11</sup>, dès 1792 quant à lui, et non pas à Saragosse mais d'abord à Madrid. Il n'y reste que peu de temps, car le gouvernement espagnol impose aux Français de quitter Madrid pour d'autres villes de la péninsule. C'est ce qui amène Bernard Dariès à Tolède où, après avoir cherché à accéder au sacerdoce, il change d'orientation en se consacrant, comme médecin, au soin des malades de l'hôpital Saint-Jean-Baptiste de Tolède.

Ce qui retient l'attention chez Bernard Dariès, c'est son projet de fondation d'une Compagnie de Marie, à l'imitation de la Compagnie de Jésus. Sa dévotion mariale remonte à son adolescence, mais le contexte politico-religieux de l'heure

<sup>9</sup> Sur Guillaume-Joseph Chaminade, voir Joseph Verrier, « Jalons d'histoire sur la route de Guillaume-Joseph Chaminade », Documents n<sup>os</sup> 11, 1 et suiv. diffusés par le Centre marianiste de recherche et développement (CEMAR). Nous renvoyons une fois pour toutes à l'abondante bibliographie contenue dans cette série.

<sup>10</sup> Charles Ledré, *Le culte caché sous la Révolution. Les missions de l'abbé Linsolas*, Paris, Bonne Presse, 1949, 429 p.

<sup>11</sup> L'essentiel du développement concernant Bernard Dariès est emprunté à Bernard Billet, « Un projet de 'Compagnie de Marie' à la fin du XVIIIe siècle. Bernard Dariès (1772-1800) », *Mélanges Charles Molette*, op. cit., p. 887-895.

marque son projet de société qui se précise pendant qu'il est à Tolède. Il rédige alors les statuts de la Société de Marie à laquelle il songe et qui doit constituer à ses yeux un noyau destiné à construire, par contagion, le «peuple de la Sainte Vierge». Il envisage une société répartie en trois communautés distinctes. La première, qu'il appelle «communauté du chant perpétuel», doit être composée de contemplatifs voués uniquement au «culte de la Sainte Vierge», la louange à la Vierge ne devant être interrompue «ni de jour ni de nuit», d'où la nécessité de diviser cette communauté en différents chœurs qui se succèdent. Les deux autres communautés sont vouées l'une à l'éducation de la jeunesse, l'autre à la prédication. Et l'on retrouve un point qui a pris dès le départ une grande importance dans l'intuition de Bernard Dariès et qu'il reprend d'une tradition déjà ancienne: tous «les religieux feront vœu de défendre le privilège de l'Immaculée Conception dans le sens que l'Église propose». Ce plan rencontre des échos favorables auprès de prêtres émigrés à Tolède. Mais on l'a dit, Bernard Dariès met fin à l'ébauche de vie communautaire qu'il a commencé à mener avec quelques proches. Il n'empêche que son projet se diffuse largement parmi les prêtres français émigrés en Espagne. L'archevêque d'Auch souligne son intérêt à Guillaume-Joseph Chaminade qui, conjointement avec son frère Louis qu'il retrouve à Saragosse, aura entre les mains le projet de Société de Marie de Bernard Dariès<sup>12</sup>. Les deux frères y ont été d'autant plus attentifs qu'ils développaient leur dévotion mariale au contact de la vierge du Pilar et arrivaient à la conviction que l'œuvre de rénovation chrétienne devait s'appuyer sur Marie.

La dévotion mariale de Guillaume-Joseph Chaminade n'est pas née en Espagne. Il convient de rappeler notamment qu'il existait, au collège de Mussidan, une congrégation mariale qui avait survécu à la suppression de la Compagnie. Érigée sous le titre de l'Immaculée Conception, elle était précisément en lien avec une congrégation bordelaise. C'est donc imprégné et même préparé par ce contexte local que Guillaume-Joseph Chaminade part pour l'Espagne où la rencontre avec le projet de Bernard Dariès et le culte de la vierge du Pilar le confortent dans une dévotion mariale dont il fait un pilier de la rénovation religieuse post-révolutionnaire. Aussi, lorsqu'il quitte l'Espagne pour regagner Bordeaux, il part avec l'idée de fonder une société de missionnaires dédiés à Marie, pour évangéliser le diocèse.

En fait, le projet qu'il réalise finalement est un peu différent, mais il intègre à la fois une dimension missionnaire et une dimension mariale. Il reprend, en effet, le modèle des congrégations mariales des jésuites, mais en l'adaptant aux besoins de l'heure, c'est-à-dire en lui imprimant une dimension nettement missionnaire et en en faisant des cadres destinés à remplacer les paroisses alors complètement désorganisées.

C'est dans ce but qu'il fonde la congrégation de Bordeaux. Dédiée à l'Immaculée Conception, elle débute le 8 décembre 1800. À la différence de ce que faisaient les jésuites, Chaminade n'établit pas plusieurs congrégations distinctes, selon les différentes catégories, pour hommes, femmes, demoiselle, jeunes hommes, etc. Au contraire, à l'image de la vie paroissiale, tous, hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, prêtres et laïcs, artisans et bourgeois sont regroupés au sein d'une seule congrégation comprenant néanmoins plusieurs «fractions». Cette congrégation se veut une mission permanente. L'accent mis par exemple sur la formation des «prétendants», c'est-à-dire ceux dont l'éducation religieuse est à faire ou à reprendre est une illustration de cette volonté missionnaire, de même l'importance accordée par Chaminade à la qualité de missionnaire apostolique que le Saint-Siège lui reconnaît le 22 mars 1802.

---

<sup>12</sup> On en retrouve un exemplaire dans les papiers de Louis Chaminade à la Miséricorde de Bordeaux.

La congrégation de Bordeaux va être effectivement une véritable pépinière pour les œuvres du diocèse ou d'ailleurs. En ont fait notamment partie: Rauzan, futur fondateur des Missionnaires de France ; Bienvenu Noailles, fondateur de la Sainte-Famille de Bordeaux, Vlechmans, futur supérieur du séminaire de Bordeaux ; Louis Lafargue et Guillaume Darbignac (les frères Éloi et Paul) qui rétablirent à Bordeaux les Frères des Écoles chrétiennes. Et plusieurs congrégations religieuses nouvelles sont nées directement de la congrégation mariale du père Chaminade.

Il en est ainsi des Filles de Marie Immaculée d'Agen. Cet institut a été fondé par Adèle de Trenquelléon qui, à son retour du Portugal où ses parents avaient émigré, avait commencé à organiser à Agen, en 1801, une petite association de jeunes filles. En 1808, elle était entrée en relation avec le père Chaminade pour établir des liens entre la congrégation bordelaise et l'association qu'elle avait fondée. Un commun attachement à la dévotion mariale était en lui-même un facteur de rapprochement de même qu'une volonté commune de participer à la rénovation religieuse de la région. Finalement, en 1815, Guillaume-Joseph Chaminade rédige une règle pour Adèle de Trenquelléon et ses compagnes, les invitant à se réunir en communauté pour devenir, au cœur de la ville d'Agen, un centre de rénovation chrétienne, grâce à la direction de congrégations mariales et l'organisation d'œuvres compatibles avec la vie conventuelle.

Les origines de la Miséricorde de Bordeaux sont aussi à mettre en rapport avec la congrégation mariale bordelaise. La fondatrice, Marie-Thérèse Charlotte de Lamourous, avait fait la connaissance du père Chaminade à Bordeaux en 1795. Il était alors devenu son directeur spirituel et elle entretint avec lui une correspondance régulière quand il dut partir pour l'Espagne. En 1800, elle acceptait avec réticence, mais avec l'accord de Chaminade, de prendre, à la demande d'une de ses amies, Germaine Pichon, la responsabilité d'un asile de «repenties» pour lesquelles elle acheta en 1807 l'ancien couvent des Annonciades. À l'origine, elle ne pensait pas fonder une congrégation religieuse. Ses premières collaboratrices étaient tout simplement, comme elle, membres de la congrégation de Bordeaux. Si elle s'oriente finalement vers l'idée d'une congrégation, c'est sans doute sous l'influence de l'institut des Filles de Marie Immaculée. Car à la demande de Chaminade, elle a participé à la mise en place de cet institut, et la règle qu'elle adopte pour la Miséricorde de Bordeaux est finalement inspirée de celle des Filles de Marie Immaculée.

Ainsi, par l'intermédiaire de la congrégation mariale qu'il a instituée à Bordeaux à son retour d'Espagne, Guillaume-Joseph Chaminade a participé aux origines de deux instituts religieux féminins: les Filles de Marie Immaculée d'Agen et la Miséricorde de Bordeaux.

Il fut également à l'origine directe d'une congrégation masculine. En 1817, en effet, il fonde la Société de Marie. Cette société à laquelle il songeait, semble-t-il, de longue date, naît au lendemain de la grande mission prêchée à Bordeaux par les Missionnaires du père Rauzan. Et elle naît du souci de quinze congréganistes soucieux de vie religieuse, mais d'une vie religieuse en plein monde, qui soit comme l'approfondissement de ce qu'ils vivent déjà dans le cadre de la congrégation mariale. Ce sera précisément l'originalité des Marianistes que de vouloir être de véritables religieux, mais sans costume particulier, sans existence légale (à l'époque), presque sans aucun cadre extérieur, pour mieux répondre aux différents aspects que revêt l'appel missionnaire de l'heure. Leur dévotion mariale se traduit en particulier par un quatrième vœu, vœu de consécration à Marie, par lequel ils se constituent « d'une manière permanente et irrévocable dans l'état de serviteurs de Marie ».

Toutes ces initiatives du père Chaminade, qu'elles aient été directes ou indirectes, sont en rapport avec les besoins spécifiques de son époque marquée par

l'expérience révolutionnaire qui appelle des formes apostoliques renouvelées. Elles puisent leurs racines profondes dans une dévotion mariale ancienne en lien avec la tradition des congrégations mariales de la Compagnie de Jésus ; mais une strate plus récente a joué un rôle décisif, celle de l'émigration qui a apporté l'influence de Bernard Dariès et de l'approfondissement du culte marial au pied de la vierge du Pilar car dans sa retraite à Saragosse, Chaminade a compris le rôle de plus en plus important de la Vierge dans les luttes de l'Église.

### **Le cas de Chaminade n'est pas isolé**

#### *Un autre exemple de l'influence de Bernard Dariès: Louis-Marie Baudouin*

Louis-Marie Baudouin est contemporain du père Chaminade: il est né en Vendée en 1765. Mais il est mort plus jeune en 1835. Ils ont un certain nombre de points communs. Ordonné prêtre en 1789, le père Baudouin qui refusa le serment à la constitution civile du clergé fut emprisonné puis proscrit en septembre 1792 comme tous les prêtres réfractaires. Il émigre alors en Espagne, séjourne à Valence puis à Madrid et aboutit à Tolède à la fin de l'année 1793. C'est là qu'il rencontre Bernard Dariès dont le projet contribue à fortifier sa foi en l'Immaculée Conception qui était déjà vive à son arrivée. En 1797, il croit pouvoir bénéficier d'un relatif apaisement et rentre en France. En fait, il arrive à la veille de fructidor et c'est dans la clandestinité qu'il doit vivre aux Sables d'Olonne où il se fixe alors. Le 15 août 1798, il prononce, avec les fidèles qui l'entourent, une profession de foi en l'Immaculée Conception. Parallèlement il mûrit l'idée de fonder une société de prêtres destinés à l'éducation de la jeunesse et aux missions. Et il veut faire de ces prêtres des «enfants de Marie», c'est-à-dire «d'autres Jésus-Christ», nés de Marie-Immaculée. En fait, pour diverses raisons, il ne peut pas faire aboutir de son vivant son projet de fondation masculine. Cependant, c'est de ses différentes tentatives que sortira la Société des Enfants de Marie, prêtres auxiliaires du diocèse de Luçon, canoniquement instituée en 1841. Ses constitutions sont directement inspirées des règles rédigées par le père Baudouin et la référence à l'Immaculée Conception, qui fut un trait permanent de sa spiritualité, est exprimée dans le nom même de la congrégation qui, après la définition du dogme de l'Immaculée Conception, en 1854, prend le nom de Société des Enfants de Marie Immaculée.

Si Louis-Marie Baudouin ne réussit pas de son vivant à mettre sur pied la société de prêtres à laquelle il songeait de longue date, il put en revanche mener à bien le projet qu'il entendait réaliser parallèlement: la fondation d'un institut féminin. Il s'agit des **Filles du Verbe incarné** qui naissent à Chavagnes-en-Paillers le 9 novembre 1803. Cette fondation naît de la rencontre entre Louis-Marie Baudouin et Charlotte Ranfray de la Rochette. Cette dernière était entrée, sous le nom de Mère Saint Benoît, chez les Hospitalières de Notre-Dame en 1777. Elle avait fait la connaissance du père Baudouin aux Sables d'Olonne où elle s'était réfugiée après la dispersion de sa congrégation au lendemain du décret du 13 février 1790. Lorsque devenu curé de Chavagnes-en-Paillers en 1801, Louis-Marie Baudouin, voulut ouvrir une école de filles, il fit appel à la mère Saint Benoît. Cette dernière qui commençait à reconstituer aux Sables une communauté se transporta à Chavagnes avec plusieurs de ses compagnes et le petit groupe fut à l'origine d'une nouvelle congrégation instituée le 4 novembre 1803. Le père Baudouin confiait pour tâches à l'institut qu'il venait de fonder d'une part l'éducation des filles et d'autre part l'assistance aux pauvres. Sur le plan proprement spirituel, il lui donnait quatre fins sur lesquelles il a eu l'occasion de s'exprimer à plusieurs reprises. Les membres de la congrégation doivent être des «épouses du Verbe incarné»: en tant que

telles, elles sont vouées à l'adoration. Et comme c'est en Marie que le Verbe s'est fait chair, elles doivent être vouées à Marie Immaculée. L'Incarnation étant orientée vers la rédemption, elles sont appelées aussi à être les «Nazaréennes de l'Église», c'est-à-dire à «s'unir en victimes à la passion de Jésus le Nazaréen pour apaiser la colère divine à cause des infidélités de son peuple». On voit combien cette orientation spirituelle qui met l'accent sur la dimension expiatoire, en union avec la passion du Christ, est influencée par le contexte.

### **Conclusion**

Le mouvement de renaissance religieuse qui suit la Révolution s'est pour une part préparé dès l'époque révolutionnaire, non seulement en France, dans la clandestinité, mais aussi dans l'émigration. Ce mouvement puise ses racines dans des traditions religieuses anciennes telles que la dévotion au Sacré Cœur et à l'Immaculée Conception. Transmises dans différents groupes de piété, en particulier ceux dont la Compagnie de Jésus avait favorisé l'éclosion, elles s'étaient trouvées ravivées par le contexte révolutionnaire qui provoqua dans les esprits non seulement le sens des exigences de réparation, mais aussi le souci de préparer la reconstruction religieuse, en tenant compte d'un contexte nouveau.

Parmi les applications spirituelles de cette actualité nouvelle, il en est une qui est appelée à s'épanouir sous des formes diverses au XIXe siècle et au-delà: c'est, en liaison avec la persécution religieuse, le développement du sens de la vie cachée et d'une certaine discrétion apostolique, qui s'accompagne d'un renouveau de la dévotion mariale, d'où, notamment, les références à Nazareth.

Quant aux formes de vie religieuse envisagées, elles sont également marquées par le contexte. Il apparaît de plus en plus que ces exigences de vie cachée et de discrétion apostolique sont à vivre en plein monde, sans marque de distinction particulière. Cet aspect est manifeste chez le père Chaminade.